



(S I M A . S N U D I - F O)

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public de
Mayotte**

Monsieur le président du conseil départemental

Monsieur le préfet,

Monsieur le recteur,

Messieurs les maires,

Mesdames messieurs les conseillers (départementaux et communaux)

Mesdames et messieurs les représentants syndicaux et associatifs

Chers membres du CENAM

Le discours de Force Ouvrière s'inscrit pleinement dans le contexte mahorais, marqué par un avant et un après CHIDO.

Un bilan alarmant de la situation éducative à Mayotte

Notre organisation syndicale avait préparé cette déclaration liminaire pour le CENAM du 12 décembre 2024, annulé faute de quorum. Quatre mois après la rentrée scolaire 2024-2025, il est de notre devoir d'apporter un bilan objectif de la situation des écoles mahoraises.

Contrairement aux déclarations du Recteur qui se félicite d'une rentrée soi-disant réussie, la réalité sur le terrain est bien différente.

Chaque année, nous constatons la dégradation continue du système scolaire de notre jeune département. Mayotte, notre île chérie, 101ème département français, peine à ressembler à la France. Ici, l'inacceptable est devenu la norme et la population semble s'y résigner :

- Une insécurité galopante ;
- Des conditions de travail indignes ;
- Une gestion hasardeuse du système éducatif.

Face à cela, une question légitime se pose : **Que veut faire la France de Mayotte ?**

Les citoyens y sont traités différemment du reste du pays. Les enseignants mahorais sont discriminés. Pourquoi ? Sommes-nous des Français à part entière ou des Français totalement à part ?

Une organisation chaotique et des règles bafouées

Dans de nombreuses écoles (Nyambadao, Mtsamoudou, Miréréni/Combani), des scissions de classes ont été imposées sans respect des règles en vigueur. Les enseignants sont arbitrairement affectés, souvent selon le bon vouloir de l'administration, engendrant tensions et injustices.

De plus, les réformes sur les rythmes scolaires et le dédoublement des CP/CE1 n'atteignent pas les objectifs escomptés. Faute de salles, la solution trouvée a été la mise en place d'un système de "classe en duo". Les conséquences sont lourdes pour les enseignants qui doivent :

- Gérer deux classes en l'absence de leur binôme ;
- Assurer leurs cours dans des conditions extrêmes, parfois dehors, sur le sol.

Des conditions d'accueil indignes

Depuis trop longtemps, l'éducation à Mayotte souffre de :

- Un manque criant de professeurs, AESH, AED, médecins et psychologues scolaires, assistants sociaux, et de personnel qualifié dans le secondaire ;
- L'absence de remplaçants pour les enseignants absents, laissant des élèves sans cours pendant des semaines.

Les conséquences sont dramatiques :

- Un retard irrémédiable pour les élèves ;
- Une pression insupportable sur les enseignants ;
- Un climat de souffrance au travail.

Une éducation spécialisée inexistante

- Des centaines d'heures d'AESH manquent dans les écoles.
- Les élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers n'ont pas accès à des structures spécialisées, faute d'établissements adaptés.

Une pénurie de professeurs et des classes surchargées

- Plus de **51% des enseignants du secondaire sont contractuels**.
- Pire encore, les disciplines fondamentales (Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Anglais) souffrent de départs non remplacés.
- Des classes de plus de **30 élèves** en Zone REP.

Malgré cette situation, le Recteur **refuse de recruter les candidats figurant sur la liste complémentaire du concours !**

Des problèmes salariaux persistants

Depuis janvier 2023, de nombreux enseignants connaissent :

- Des **retards de paiement** sur diverses indemnités (REP, REP+, ISAE) ;
- Des retenues injustifiées sur salaire ;
- Des réclamations ignorées par les plateformes administratives.

Une insécurité grandissante

- Des établissements protégés par des barbelés et des gendarmes ;
- Des violences récurrentes sur les routes et dans les écoles ;
- Des embouteillages réguliers perturbant l'accès aux établissements scolaires.

Que fait le Rectorat pour garantir la **protection fonctionnelle** aux enseignants agressés sur leur trajet ou dans l'exercice de leurs fonctions ?

Des mesures gouvernementales incohérentes

Malgré cette situation catastrophique, le gouvernement poursuit ses réformes aveuglément :

- Généralisation des évaluations nationales ;
- Réforme des "groupes de niveaux" au collège ;
- Imposition de méthodes pédagogiques rigides par les inspecteurs.

L'inaction post-CHIDO

Les Mahorais, durement touchés par le cyclone CHIDO, attendent encore :

- De l'eau potable, de l'électricité et des réseaux de communication ;
- Une aide financière adaptée à tous les agents publics.

Il a fallu **deux semaines de grève** pour qu'un engagement ministériel soit obtenu ! Cette situation aurait pu être anticipée si l'État considérait Mayotte à sa juste valeur.

FO regrette que **les autorités n'aient pas compris que l'urgence était la reconstruction, et non une rentrée scolaire forcée.**

Nous attendons des mesures concrètes et immédiates.

La FNEC FP-FO revendique :

- la mise à l'abri immédiate des familles et des élèves
- l'accès à de l'eau potable, le rétablissement de l'électricité, du réseau Internet
- une assistance médicale et psychologique pour tous ceux qui en ont besoin au plus près de la population
- le nettoyage des villages et de toutes les voies de communication
- la sécurisation des établissements la reconstruction des établissements détruits en tenant compte du nombre d'enfants sur le territoire avec une mise aux normes compte tenu des risques majeurs encourus par les élèves et les personnels (cyclone, séismes, intrusion)
- un système de purification de l'eau dans chaque établissement
- la construction de cantines pour que chaque élève puisse faire au moins un repas par jour
- la livraison de photocopieuses, de feuilles, de matériel pédagogique et d'effets scolaires par la mairie
- la construction des toilettes aux normes compte tenu des maladies pouvant s'y propager
- une proposition de relogement pour les personnels qui le demandent
- un réel suivi psychologique pour les personnels qui feront la demande
- l'extension de l'aide de 2 000 euros à tous les personnels : aucune discrimination n'est acceptable dans le contexte
- Élaboration d'un protocole d'alerte cyclonique dans le cadre des PPMS intégrant les plans ORSEC et les plans communaux de sauvegarde. Ce protocole devra mettre en place des formations statutaires.

Enfin, lors de la venue des ministres le 30 décembre, la question de l'attractivité de Mayotte a été abordée. La FNEC FP-FO rappelle ses revendications :

- Augmentation de la valeur du point d'indice et abrogation de la réforme des retraites Macron- Borne
- Hausse du taux d'indexation des salaires pour compenser le coût de la vie
- Instauration de l'ASA (Avantage Spécifique d'Ancienneté) dans l'ensemble du département et accélération de carrière pour l'ensemble des personnels
- Extension de la reconnaissance REP+ à toutes les écoles et tous les établissements du département, y compris les lycées
- Plan massif de titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent
- Prime d'aide logement pour tous les personnels et révision à la hausse de cette indemnité
- Revalorisation de la carrière des anciens agents de l'ex IERM, avec prise en compte de l'AGS
- Création d'une indemnité spécifique d'éloignement renforcée (ISE Mayotte), modulée en fonction de la durée d'exercice sur le territoire, pour encourager la stabilité et la continuité pédagogique.

Je vous remercie de votre attention.